

**CONFERENCE SYNDICALE AFRICAINE
SUR LE TRAVAIL ET L'ENVIRONNEMENT
Johannesburg, Afrique du Sud, le 28 et 29 Juillet, 2006**

Groupe du travail I

**ACCES EQUITABLE ET DURABLE
AUX RESSOURCES ET SERVICES:
i.e. Eau, Energie**

L'accès durable aux ressources est lié à notre souci de réduire la pauvreté et de garantir la sécurité d'existence de tous par un accès équitable à la nourriture, à l'énergie, au logement, à la santé et au bien-être, à la sécurité sociale, à l'eau et l'assainissement, à l'éducation et au transport, c'est-à-dire des matières faisant intervenir la protection des libertés et droits humains et économiques fondamentaux. Les politiques d'accès doivent prendre en considération la durabilité environnementale et l'équité sociale des choix politiques vis-à-vis des besoins des générations futures.

En Afrique, les politiques d'ajustement structurel des IFI s'exprimèrent par la promotion des privatisations, réduisant ainsi la capacité des beaucoup des communautés à travailler vers l'égalité dans l'accès aux services essentiels, tels que l'eau et l'énergie. De plus, la gestion irresponsable des ressources par le secteur privé et, parfois, par les autorités publiques, a mis quelques pays africains dans la voie du désastre environnemental et de santé publique, de la pénurie des ressources, sans oublier la perte d'emplois et les perturbations sociales.

L'accès à l'eau et l'énergie en Afrique

Disponibilité et provision d'eau en Afrique: quelques éléments de base

- Une distribution inégal du ressource: L'Afrique compte avec 9% du total des réserves d'eau douce. Ces ressources sont distribuées d'une façon irrégulière à l'intérieur de l'Afrique, l'Afrique de l'ouest et central ayant bien plus de précipitations que l'Afrique du nord, la corne d'Afrique ou Afrique du sud.
- Disparités dans la disponibilité de l'eau: A cause du manque de précipitations dans quelques pays, un grand nombre de personnes dépendent et ont comme source première d'eau douce des sources d'eau souterraines.
- Qualité de l'eau: Les zones urbaines et rurales affrontent le défi de la détérioration de la qualité de l'eau, due au non traitement des eaux usés, l'utilisation excessive des fertilisants et pesticides et la pollution industrielle, causée en particulier par les exploitations minières et la production d'énergie. De plus, les cadres légaux et institutionnels semblent dépassés dans leur possibilité de gérer ses sujets.
- Désastres relatifs à l'eau: Tant les sécheresses que les inondations ont augmenté dans leur fréquence et sévérité les 30 dernières années. Pendant les dix derniers années, l'Afrique a éprouvé à peu près un tiers de tous les désastres relatifs à l'eau qui se sont produits dans le monde, avec près de 135 millions de personnes affectés, 80% par la sécheresse. En 2000, des grandes inondations ont frappé le sud de l'Afrique, laissant 850.000 personnes sans abri et environ 1.000 victimes fatales.
- Le changement climatique et la future disponibilité d'eau: D'après le Panel International sur le Changement Climatique (IPCC de par ses sigles en anglais), le continent Africain est le plus vulnérable au changement climatique. Il est prévu que le ruissèlement et la disponibilité d'eau déclinent dans les régions du nord et du sud du continent. En conséquence, la fréquence d'inondations et de sécheresses augmentera. Cela veut dire que 25 pays africains souffriraient des insuffisances d'eau dans les prochains 20-30 années.

- Extension de la provision d'eau: Avec seulement 64% de la population avec un bon accès à l'eau, l'Afrique a la proportion la plus faible de toutes les régions du monde. La situation est encore pire dans les zones rurales, où le réseau n'atteint qu'un 50% de la population comparé au 86% des zones urbaines. Si on définit une bonne provision d'eau comme un accès direct de chaque foyer à l'eau, plus de la moitié des résidents urbains ne remplissent pas ces conditions.

Energie en Afrique: quelques éléments de base

- Disponibilité de ressources: L'Afrique sub-saharienne consomme 2.7% de l'énergie commerciale mondiale. Elle a 2% des réserves prouvées de pétrole, 6% des réserves prouvées de gaz et 6% des réserves mondiale prouvées de charbon. Il y a aussi un potentiel énorme d'énergie hydrique, qui excède les 1,100 TWh. D'autres ressources énergétiques incluent de l'uranium et aussi un niveau élevé et constant d'ensoleillement.
- Le problème de l'accessibilité: Deux dépendances dominent le continent: la première vis-à-vis des combustibles traditionnels de basse qualité, i.e. bois, et l'autre vis-à-vis des combustibles commerciaux d'importation, i.e. pétrole. Ces deux dépendances se cristallisent en deux sujets liés à l'accessibilité : l'accès de la région à ses propres ressources (pétrole, potentiel hydroélectrique), et l'accès des populations à l'intérieur de chaque pays à des combustibles de qualité de tout type. Malgré la richesse en ressources du continent, la majorité de la population ne peut toujours pas y accéder: la consommation d'électricité dans les pays industrialisés est 150 fois supérieure qu'en Afrique – avec des régions comme le Sahel où l'électrification rurale n'atteint même pas 5%.
- Transfer de technologies: La capacité d'assurer un développement approprié des systèmes énergétiques africains, tenant compte des potentiels effets sur l'environnement, dépend de l'application culturelle et économiquement appropriée de l'innovation technique et scientifique. Par exemple, peut être la seule et la plus puissante source d'énergie dans le Sahel est l'ensoleillement, mais son exploitation est restée en retard à cause du lent progrès technologique dans ce domaine. L'exploitation de l'énorme potentiel hydroélectrique est contrainte par les énormes besoins de capitaux et les préoccupations sociales et environnementales que la construction de barrages génère. En attendant, les importations de pétrole épuisent les réserves des devises de la plupart des pays africains, un problème qui est exacerbé par la situation de la dette extérieure, pendant que des énormes quantités de pétrole, largement dans les mains de compagnies étrangères, sont exportés par un petit groupe des pays. 76% du continent dépend encore du bois pour couvrir ses besoins d'énergie fondamentaux. A son tour, ceci contribue à la désertification de l'Afrique sahélienne, et apparaît comme le début d'une crise énergétique.

La privatisation de l'eau et l'énergie

“(…) L'engagement du secteur privé dans l'infrastructure fut vigoureusement promu par les agences de développement et les institutions internationales dans les années 1990s et le début des 2000s. Il était censé amener de l'investissement et de l'efficacité à ces secteurs des pays en développement, remplaçant des systèmes traditionnels du secteur public qui souffraient du sous-investissement et inefficacité due aux excessives interférences politiques et au comportement rentier des groupes d'intérêts qui incluaient les bureaucraties et les syndicats. On supposait que l'extension de la participation du secteur privé allait être un succès économique et généralement bienvenue, excepté par ceux dont les intérêts allaient se voir touchés par les réformes. Dans les secteurs de l'énergie et l'eau, ces attentes n'ont pas été satisfaites. L'engagement du secteur privé dans les pays en développement décroît après avoir atteint un sommet dans les années 90, les entreprises multinationales n'ont pas réussi à faire des gains durables sur leurs investissements, et les processus de privatisation dans ces secteurs se sont avérés très impopulaires et ont éprouvé une opposition politique très forte. (...)”¹.

¹ Public Resistance to privatization in water and energy. David Hall, Emanuele Lobina and Robin de la Motte. Development in Practice, Volume 15, Numbers 3 & 4, June 2005 (Traduction de l'anglais par Sustainlabour)

Clés pour l'action syndicale

- Les syndicats doivent soutenir l'accès universel, égalitaire, durable et sain aux ressources.
- Réclamer des solutions aux problèmes d'accès qui combinent des mesures portant sur l'équité des prix, l'emploi décent et une distribution et une disponibilité équitables des ressources, accompagnées d'un processus démocratique, d'une supervision et d'un contrôle exercés par le gouvernement.
- Les syndicats ont été très actifs contre les privatisations. Ces efforts doivent être liés à des formes de pression vers un model nouveau, démocratique et durable pour la gestion de l'eau et de l'énergie.
- Il est nécessaire de faire remarquer les droits syndicaux à participer dans la formation des politiques dans le domaine de l'accès aux ressources et services, étant donné que les travailleurs ne parlent pas seulement depuis leur lieu de travail, mais aussi depuis leurs communautés, leurs familles.
- La formation et l'éducation doivent être promues comme moyen de construire une stratégie pour la gestion des ressources naturelles. Les syndicats devraient former des agents de santé environnemental pour diffuser l'importance de ce sujet dans l'ensemble de la politique syndicale.
- La capacité syndicale pour renforcer les lois environnementales dans les lieux de travail devraient être renforcées.
- La coopération avec d'autres organisations de la société civile peut être un actif dans la compréhension des effets environnementaux et sociaux des propositions gouvernementales; ainsi que pour avoir une évaluation complète de meilleures options sur le long terme, et les politiques nécessaires pour s'adapter dans le court et moyen terme.
- Les échanges régionaux et subrégionaux peuvent palier le manque des ressources pour la recherche et l'analyse au niveau national.